



Conférence thématique

Restitution de la table ronde¹ L'ACTION INTERNATIONALE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

**Mardi 5 juillet 2016
16h-17h30**

*Présidée par : **Michel DESTOT**, Président de la Conférence, Député de l'Isère, ancien Maire de Grenoble et Président d'honneur de France Urbaine*
*Animée par : **Mary GELY**, Docteur en Sciences du territoire, Laboratoire PACTE – Université de Grenoble Alpes*

¹ Grace à la mobilisation d'une spécialiste par France urbaine (pour l'enregistrement et la synthèse)

OUVERTURE ET INTRODUCTION

Organisée par France Urbaine et CUF, cette table-ronde « *l'action internationale au service de l'attractivité des territoires* » est animée et introduite par Mary GELY, docteur en sciences du territoire, elle a soutenu à Grenoble une thèse portant sur l'action extérieure des collectivités territoriales et sur les impacts de cette action en France.

Adossant sa présentation à une présentation visuelle, Mme GELY énonce que l'économie n'est qu'un des aspects de l'attractivité territoriale. Elle mentionne des éléments de la définition qu'en donne Fabrice Hatem : « capacité du territoire d'offrir aux acteurs les conditions propres à ce qu'ils localisent leurs projets sur ce territoire plutôt que sur un autre ».

La politique d'attractivité des territoires est conçue pour s'appliquer naturellement aux entreprises, mais aussi à des professionnels de tous ordres, aux habitants et aux touristes qui vont choisir de venir s'installer dans un territoire plutôt que dans un autre, ou de venir visiter un territoire plutôt qu'un autre. L'attractivité des territoires repose donc sur une stratégie politique globale. Au personnel politique reviennent les arbitrages portant sur les potentialités des territoires au regard des scènes nationales et internationales. Une fois définie, la stratégie est déclinée en outils recouvrant différentes formes et impacts (type labels, marques, participation à des réseaux ou aménagements spécifiques..). Elle peut-être relayée à l'International, dans l'optique d'en obtenir des retombées économiques et socioculturelles en France.

Dans le cadre de sa soutenance de sa thèse, Mme GELY a mené 44 entretiens auprès de professionnels chargés de l'action extérieure des collectivités territoriales. Les retombées économiques ont été deux fois plus citées par les « enquêtés » que les autres items en termes d'objectifs – augmentation des exportations, implantation de nouvelles entreprises, culture, accueil des étudiants étrangers, etc. Elle énonce que les nouvelles dénominations des services et les faits de langues qui en ressortent laissent transparaître la préoccupation internationale. Parmi les vocables usités fréquemment dans les Services « Actions internationales » de divers Conseils généraux et régionaux, on note l'emploi des mots « développement », « économie » et « territoires ». On peut en déduire que les finalités de l'action internationale et de l'attractivité visent au même but, à savoir le développement territorial en France.

Les défis auxquels il faut faire face, que ce soit dans le cadre de la mise en place de programmes d'internationalisation ou de programmes d'attractivité, sont identiques.

Dans les deux cas de figure, les stratégies doivent être globales. Un diagnostic territorial national doit être posé. Il convient également de mener une démarche transsectorielle et transpolitique, de manière à éviter le cloisonnement et les silos. Dans ce cadre, les élus doivent partager entre eux, de même que les services administratifs – le Service économique en charge de l'attractivité impliquant transversalement les services touristique et culturel.

Mme GELY évoque la nécessaire implication d'acteurs de la société civile locale, dans les deux cas de figure. Elle indique que la mise en place d'indicateurs globaux permettant de mesurer l'attractivité territoriale et l'internationalisation est nécessaire.

Enfin, Mme GELY souligne qu'au cours des débats qui suivront, il sera intéressant de considérer les corrélations entre attractivité territoriale et internationalisation au service du développement territorial.





Michel DESTOT, Député de l'Isère, ancien Maire de Grenoble et Président d'honneur de France Urbaine nous fait l'honneur de présider cette table-ronde, son expérience de maire notamment lui permet d'illustrer et mettre en perspective de nombreuses problématiques de l'attractivité du territoire.

Il signale qu'au-delà des diversités d'approches des collectivités – Métropoles, Régions, Départements, Grandes villes, Villes moyennes et petites villes – on peut noter une extraordinaire évolution en ce qui concerne leurs actions extérieures depuis une trentaine d'années, du fait de la mondialisation. Le président de la conférence mentionne à ce sujet la ville de Grenoble, fer de lance national des hautes technologies (nanotechnologies, biotechnologies, nouvelles technologies de l'énergie) qui est classée par

Forbes comme étant la 5^{ème} ville la plus innovante du monde. On ne peut aujourd'hui imaginer une petite entreprise ou un grand Groupe qui n'aurait pas comme objectif le marché international.

La mondialisation se manifeste également par les échanges de flux migratoires. Il souligne d'ailleurs que la ville de Grenoble accueille 10 à 20 % d'étudiants étrangers qui seront autant d'ambassadeurs de nos villes et de notre pays ainsi que des forces de travail de très haut niveau d'entreprises françaises et européennes. Concernant Grenoble, il rappelle la très forte intégration des Italiens, mais aussi des Anglo-saxons (Grenoble, après Paris, compte actuellement la plus forte concentration d'Anglais et d'Américains en France) du fait de son rayonnement technologique.

Au chapitre des grands changements survenus depuis trente ans, M. DESTOT cite la décentralisation adossée à un certain nombre de lois en la matière. Cette décentralisation se fait au bénéfice des régions et des métropoles, qui contribuent de manière déterminante à l'action internationale de la France, de par leur capacité à travailler ensemble.

Il donne à ce sujet le contre-exemple absolu de la chaîne de compétitivité française, dont il énonce qu'elle est un « drame » (sic) lorsqu'elle se réduit au pouvoir national. Elle commence en effet avec la recherche qui dépend de la rue de Grenelle, qui se poursuit via l'Innovation qui dépend de Bercy, pour se terminer au Commerce extérieur, qui dépend du Quai d'Orsay. Les start-ups et les PME qui ont des visées internationales ont peu de chance d'intégrer ce schéma basé sur le cloisonnement administratif. Il signale que les pays les plus efficaces en matière d'innovation sont tous, sans exception, des pays décentralisés – États-Unis, Pays-Bas, Allemagne, Israël, Chine.

Par ailleurs, M. DESTOT indique que l'urbanisation est un des leviers de l'évolution de l'action des collectivités territoriales, tout en soulignant que les villes européennes sont les plus intégrées en ce qui concerne le développement durable. La problématique des pays en voie de développement dont la maîtrise urbaine est très faible se pose donc à l'Europe.

M. DESTOT insiste également sur le fait qu'en dépit de la crise de 2008, Grenoble et Toulouse connaissent des taux de croissance qui ne sont jamais descendus sous la barre des 3 %. Il note que des coopérations extérieures sont engagées principalement avec des pays d'Europe et moins avec des pays du Sud. Il considère important que nos métropoles européennes interviennent dans les espaces francophones. Il indique que lors de son arrivée à la municipalité de Grenoble, les premières décisions prises ont été inhérentes à la politique

de la ville, en termes d'équilibre économique et social. Il signale avoir créé la Cité scolaire internationale Europole, qui a attiré à Grenoble les dirigeants de Groupes internationaux qui pouvaient y scolariser leurs enfants. Il signale également avoir transformé la Maison de la Culture de Grenoble pour y mettre la musique au cœur du spectacle vivant, puisque la musique est la langue culturelle universelle par excellence. De même, concernant le sport, il signale avoir mis à l'honneur, hormis le football, le rugby et le hockey pour marquer l'internationalité des pratiques sportives de la ville.

Ces efforts ont contribué à l'attractivité de la ville de Grenoble, qui compte à ce jour 550 entreprises à capitaux étrangers, dont 132 à capitaux américains, et 20 coopérations décentralisées avec des pays situés sur tous les continents. Ce sont autant de vecteurs de progrès économiques, sociaux et environnementaux.

En conclusion, M. DESTOT souligne un atout important des villes et métropoles françaises qui restent à taille humaine, Lyon et Marseille comptant chacune moins de 2 millions d'habitants. À ce titre, elles peuvent promouvoir, mieux que toutes autres, le développement durable.



LA MARQUE DU TERRITOIRE : UN OUTIL PARTAGE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET INTERNATIONAL.

Sylvie ROUILLON VALDIGUIÉ, Présidente de l'Office du tourisme « So Toulouse », adjointe au Maire de Toulouse et Présidente de Toulouse a été associée pour illustrer l'engagement dans la démarche d'attractivité d'une métropole.

Sylvie ROUILLON VALDIGUIE signale que l'équipe qu'elle représente a « repris » (sic) la ville de Toulouse en 2014, avec à la tête de Toulouse Métropole Jean-Luc Moudenc. Elle indique que l'équipe a été frappée par le cloisonnement des politiques qui étaient menées jusqu'alors à Toulouse. Ces politiques n'étaient ni coordonnées, ni partagées, ni « packagées » (sic) internationalement parlant. De ce fait, on notait, en matière d'attractivité internationale, une absence totale de visibilité.

La loi NOTRe a permis de faire passer le tourisme dans la politique économique. Par le biais d'un schéma de développement économique et d'innovation, 20 projets structurants ont été mis en œuvre, dont 4 dédiés à l'attractivité. Mme ROUILLON VALDIGUIE signale que du fait de la transversalité des politiques, celles du tourisme et du jumelage international se recoupaient ; d'où l'émergence de la nécessité de véhiculer une image claire.

Une « Agence d'attractivité » a été créée en février 2016, à l'instar d'initiatives similaires menées à Strasbourg et Lyon, mais aussi à Oslo, ville qui lie le tourisme de loisir au tourisme d'affaires. Il s'agit d'une SEM (Société d'Économie Mixte), dans laquelle se partagent actionnariat public et privé. À Toulouse, cent actionnaires sont des entreprises locales qui travaillent à parts égales dans le tourisme de loisir, le tourisme d'affaires, l'événementiel, etc. Des start-ups y sont intégrées. Un cluster s'est formé, comprenant des écoles privées axées sur la formation, le tourisme et l'international, des pôles de recherches au sein d'universités. La mission de cette Agence est d'améliorer les performances des territoires et de les animer. Pour la mener à bien, la construction d'un espace économiquement cohérent est importante, à l'aide d'une gouvernance efficace, parce que resserrée. Les plans d'action sont partagés entre la Culture, les Musées et les partenaires touristiques. Des outils pratiques sont mis au service des territoires, tels que les observatoires. L'Agence est liée à la Chambre de Commerce de Toulouse en ce qui concerne la formation et les interventions auprès des professionnels, mais en ce qui concerne aussi sa gouvernance.

Concernant l'International, Mme ROUILLON VALDIGUIE insiste sur les notions de visibilité et donc de séduction. Cette séduction est passée par la création d'une marque – *So Toulouse*, qui était destinée à l'origine au tourisme d'affaires international. Elle va être retravaillée en fonction de la nouvelle dynamique, et à ce sujet est avancée une refonte de la marque.

Elle ajoute que l'action doit être partenariale et évoque à ce sujet la « coopétition », en lien avec les territoires et les 37 communes de Toulouse Métropole, mais aussi avec le « Dialogue Métropolitain » qui concerne les villes situées à une heure de Toulouse. Par ailleurs un « Pacte territorial » a été passé avec la ville de Montpellier, permettant ainsi d'être présent à Barcelone lors de congrès internationaux. Un réseau d'intérêt international a été créé, le GSCA, *Global Science & Convention Alliance*, qui regroupe dans le monde les villes qui travaillent sur les Congrès scientifiques internationaux.

LA VILLE DURABLE A LA FRANÇAISE, UNE THEMATIQUE D'INFLUENCE : DE VIVAPOLIS A L'INGENIERIE DES METROPOLES

Michèle PAPPALARDO, Coordinatrice de l'association VIVAPOLIS – Institut de la Ville durable, et Michel SABATIER, vice-président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle et Conseiller municipal de La Rochelle sont mobilisés sur une même ambition la rayonnement de la ville durable à la française, ils présentent ensemble les ambitions respectives, les démarches respectives et la relation qui en est le résultat.

Michèle PAPPALARDO considère que la qualité urbaine entre pour une très large part dans le fait de « vendre sa ville » aux niveaux national et international.

Elle rappelle avoir déjà présenté le réseau VIVAPOLIS (créée en 2013) lors du 6^{ème} forum de 2015. Ce réseau avait été présenté comme un réseau tourné vers l'International et dont l'objectif était de fédérer les acteurs français publics et privés désireux de porter la notion de « Ville durable à la française » à l'International. Elle précise que ce réseau, qui n'a pas abandonné sa dimension internationale, a également acquis aujourd'hui une dimension nationale. Cette deuxième polarité est partie du constat qu'il fallait travailler sur les villes afin de véhiculer efficacement l'image de « ville durable à la française » à l'étranger, en Afrique, en Chine, au Mexique, etc.

VIVAPOLIS regroupe des acteurs privés et publics – les ministères de l'Écologie, du Logement, de l'Habitat durable, de la Ville, des Affaires étrangères, du Commerce extérieur, sont aujourd'hui membres de VIVAPOLIS.

S'y agrègent les grandes Agences publiques et les entreprises en charge de la construction et du fonctionnement de la ville (architectes, urbanistes, ingénieristes, spécialistes de la mobilité et du numérique), ainsi que les Collectivités locales.

Mme PAPPALARDO énonce les caractéristiques des « villes durables à la française ». Ces villes doivent être attractives, en termes de services, de mobilité, d'activités économiques, de qualité de vie et de Santé. Elles doivent également être performante sur le plan environnemental. Elle aborde la gouvernance de ces villes qui se doivent d'être forte, adaptée, et participative.

Elle ajoute que les villes durables relèvent de l'intégration des fonctions, sous l'impulsion du numérique qui induit le travail en commun. En termes d'adaptation, elle rappelle que les villes doivent répondre précisément aux problématiques spécifiques qui leur sont posées. Mme PAPPALARDO réitère que l'attractivité des villes durables permet d'y attirer des touristes et des entreprises, lesquelles peuvent être ainsi projetées de leurs territoires vers l'International. Elle indique que VIVAPOLIS et France Urbaine ont un stand commun à Barcelone. Les Collectivités y sont têtes de pont et y amènent leurs entreprises, qui travaillent sur les villes numériques et sur les villes intelligentes. Elle conclut en affirmant que l'on ne peut différencier la ville durable de son attractivité.

Michel SABATIER adresse à tous les participants un salut fraternel de la part du Maire et Président d'agglomération de La Rochelle, Jean François Fontaine.

Il signale que la communauté d'agglomération de La Rochelle compte 160 000 habitants, dont 80 000, pour la ville et le Centre. L'ambition de cette ville est de rester attractive, grâce notamment à la qualité de vie qui y est exceptionnelle. Comme vice-président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, en charge des relations internationales, il a donc pour mission d'internationaliser le territoire à des fins de développement.

À ce sujet, il rappelle que cette ambition renoue avec le passé de la ville qui faisait du commerce international de sel et de vin au XI^{ème} siècle. Depuis, La Rochelle n'a cessé de rechercher les vents porteurs du commerce ultramarin, ce qui l'a menée sur les rivages de l'outre-Atlantique, de l'Océan Indien, de la Mer de Chine de l'Afrique. De par l'exode des protestants, La Rochelle a largement contribué au peuplement du Canada, des États-Unis, de l'Afrique du Sud.

Il y a 20 ans, l'installation par La Rochelle d'un « Centre Confucius » avec la Chine a marqué le virage de la ville dans une spécialisation asiatique et Américaine latine. Il mentionne également la création de l'Institut du Roi Sejong, soutenu par le ministère de la culture coréen, et placé au sein de l'université. Il ajoute que La Rochelle est le Siège du Centre EuroIndia dont la vocation est de rapprocher les Indiens et les Européens en favorisant la coopération entre Collectivités locales par le biais de sommets urbains et de commissions, lesquelles ont permis de découvrir les innovations urbaines de Grenoble (écoquartiers). Il ajoute enfin que La Rochelle accueille de nombreux étudiants étrangers.

. SABATIER rappelle que les pays mentionnés sont confrontés à des défis similaires à ceux de la France. Comme elle, ils doivent adapter leurs villes aux contraintes de l'environnement et du climat et les rendre vivables à leurs habitants. Ces pays sont demandeurs des technologies utilisées en Europe et en France, notamment. La Rochelle a innové tôt en matière de technologie urbaine – vélos, voitures électriques en libre service, rues piétonnes, plan antibruit, etc. La mission de la nouvelle équipe de Jean-François Fontaine est de perpétuer cette tradition écologique.

La ville de San Francisco de Campeche (Mexique) a choisi La Rochelle pour bénéficier des savoir-faire urbains français et c'est sur cette base que La Rochelle a été associée à VIVAPOLIS. Cette coopération va se déployer à la fin de l'année 2016. Il rappelle par ailleurs qu'une manifestation a été organisée en mars 2016 en Indonésie, en marge du sommet de la coopération scientifique franco-indonésienne, à laquelle a été convié VIVAPOLIS. M. SABATIER serait heureux d'associer VIVAPOLIS à toutes coopérations qu'initiera La Rochelle dans les années qui viennent au Québec, aux États-Unis, en Corée, en Inde, au Maroc, au Brésil, en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud, etc.

M. SABATIER estime que les moyens financiers et humains que requièrent ces coopérations induisent que les habitants du territoire rochelais doivent continuer d'être convenablement servis et de percevoir le retour sur investissement de ces coopérations sur leur territoire. Il estime qu'un de ces retours procède de l'amélioration des pratiques urbaines, mais aussi des touristes et de la venue d'étudiants, de chercheurs, d'investisseurs et d'artistes qui contribueront au rayonnement international de l'agglomération. Il signale la création d'un « Club rochelais urbain du développement durable » qui préfigure un pôle d'excellence en cours de constitution et au sujet duquel il forme le vœu qu'il intégrera VIVAPOLIS. Ces partenariats sont les fondements de la stratégie internationale de développement que La Rochelle doit adopter d'ici à la fin de l'année 2016.

M. SABATIER conclut son intervention en déclarant son intérêt pour les expériences menées par les autres Collectivités françaises et européennes. Il invite, entre autres, les représentants des villes de Grenoble et de Toulouse, à rejoindre La Rochelle sur les partenariats qui les intéresseraient. Ainsi pourrait se bâtir l'Europe des cités, tout en servant au mieux le rayonnement national à l'étranger.

—

Mary GELY sollicite l'avis de Mme PAPPALARDO sur l'implication des villes petites ou moyennes dans les problématiques d'attractivité territoriales internationales. **Michèle PAPPALARDO** estime que toutes les collectivités doivent s'orienter vers les sujets d'urbanisme et de qualité de vie, car toutes ont quelque chose à apporter et à recevoir d'une relation internationale. Elles peuvent s'appuyer sur leur intercommunalité pour le faire. Elle ajoute que quelle que soit leur taille, les entreprises sont plus fortes lorsqu'elles abordent l'international avec les élus. Elle évoque UrbAquitaine, membre de VIVAPOLIS et club de villes et d'entreprises qui vont à l'International.

Mary GELY donne la parole à la salle.

Anne-Claire GAUDRU, *Cités Unies France (CUF)*, en charge de l'attractivité et référente sur Chine, Inde, Mexique et République de Corée rappelle les intentions de cette conférence imaginé par CUF et France Urbaine. Elle délivre un message aux Collectivités de toutes tailles en leur indiquant que de nombreux moyens existent en matière d'attractivité. Elle indique que l'appui passera notamment par la création d'outil en fonction des besoins (un groupe de travail, un manuel...)

Christelle MALEC, *Coordinatrice de la connexion qui rassemble les ONG du secteur de l'eau et de l'assainissement*, situe le débat sur le terrain de l'International, composante des politiques publiques. Elle estime que le discours sur l'International, axé sur les rapports Nord/Sud est dépassé. Elle demande comment inventer l'attractivité sociale vs l'attractivité économique et comment se situent les Collectivités s'agissant du « mieux vivre ensemble ».

Michel SABATIER indique que trois volets ont été identifiés concernant la mise au point de la stratégie internationale des territoires ; celui des acteurs internationaux, celui de l'internationalisation des administrations et celui de la connexion des habitants, cette dernière passant par l'apprentissage des syntaxes étrangères à la maternelle et par le

positionnement central des diasporas, dont les membres ont une double culture ; et ce, via les gastronomies diverses, notamment.

Un participant s'interroge sur l'articulation des Collectivités avec l'élaboration des stratégies d'attractivité. Il prend l'exemple exposé par la représentante de la ville de Toulouse, portant sur le tourisme, entre autres, et demande si cet exemple peut être compris comme plus grand dénominateur commun en matière de cartographie internationale.

Sylvie ROUILLON VALDIGUIE lui répond que la logique dégagée par « l'Agence d'attractivité » sera dominante, en termes économiques, ce qui n'exclura pas le volet social. Elle indique que l'important réside dans la concertation et dans le partage avant l'action. Elle évoque une opération internationale de jumelage au Viêt Nam prise sous l'angle de la coopération et de la convention. Un volet tourisme pourra s'y greffer, mais aussi un volet social en lien avec les Universités. Par ailleurs, une réflexion va être menée portant sur les pays dans lesquels des coopérations seront développées, de manière à pouvoir justifier les retours sur investissement.

Michèle PAPPALARDO prend le problème sous l'angle de VIVAPOLIS et la manière dont cette structure travaille avec les Collectivités. Certaines collectivités pratiquent de manière historique la coopération décentralisée, le jumelage, etc., et sont très satisfaites de pouvoir les vivifier par le biais de démarches proposées par VIVAPOLIS. Il arrive également que VIVAPOLIS soit sollicitée par les collectivités étrangères qui souhaitent trouver des collectivités françaises avec lesquelles échanger. Elle cite à ce sujet l'expérience mexicaine de San Francisco de Campeche. Ces rapprochements entre élus et Services sont essentiels.

Lynda LEE –MO-SIM, *Élue régionale de l'Île de la Réunion, Déléguée aux Relations internationales*, signale que deux niveaux de coopération sont distingués à la Réunion, à savoir le niveau régional – Madagascar, Maurice, Mayotte et Comores – et le niveau international – Chine, Inde et Australie, du fait d'une très forte et lointaine diaspora chinoise et indienne à la Réunion et de l'émigration d'un grand nombre d'étudiants réunionnais en Australie et au Québec. Elle énonce que les Régions et les Départements n'étaient pas beaucoup représentés lors de la présente manifestation et demande si elle peut envisager, en tant que Région, de travailler avec les autres participants, dont VIVAPOLIS.

Mary GELY précise que ce sont principalement les municipalités qui se saisissent de l'attractivité. Cependant, elle ajoute que tous les échelons des collectivités y sont admis. Michèle PAPPALARDO souligne que les régions ont des compétences internationales dans ce domaine, à mettre en synergie avec les actions des villes et des Métropoles. Elle indique qu'UrbAquitaine est précisément une organisation régionale. Elle indique à Mme LEE-MO-SIM que sa région est la bienvenue. Michel SABATIER signale que le club rochelais qu'il évoquait a également vocation à s'intégrer dans une démarche régionale.

CLOTURE

Michel DESTOT revient sur les définitions de l'attractivité, dont l'une qui mettait en avant les qualités urbaines. Il ajoute que l'attractivité est aussi faite de qualités humaines, sociales et sociétales. Il évoque les quartiers délaissés et périurbains peuplés de personnes déclassées qui fuient le centre des villes qui sont trop chères pour eux, pour s'apercevoir ensuite qu'elles dépensent beaucoup en transports. Du fait de leur excentration, ces personnes perdent en vie sociale. Dans ces environnements se développent les votes aux extrêmes. Il évoque la ville de Ouagadougou au bénéfice de laquelle les services de restauration scolaire de Grenoble ont installé des cantines dans des quartiers de Ouagadougou, alors qu'au départ des actions de développement scolaire avaient été envisagées. L'action menée par Grenoble via la restauration scolaire a été décisive en termes de développement social et économique. M. DESTOT revient également sur le fait d'avoir à « vendre sa ville », ce qui revient à « mouiller sa chemise » (sic) afin de vendre intelligemment le pays et ses références à l'extérieur.

S'agissant de la coordination, Il évoque des ONG non coordonnées qui donnent des leçons aux autorités locales et relève là une anomalie. Un gros travail de coordination et de décloisonnement doit être réalisé en France avec les Agences publiques, les collectivités, les ministères et les ONG.

S'agissant des coûts, il met en garde contre l'argument du manque de moyens, menant à « faire pour les siens avant de faire pour les autres » (sic), qui lui semble relever d'une analyse à courte vue qui n'est pas pertinente.

Il énonce que le destin humain se confond avec celui du monde et de la planète, compte tenu des flux migratoires, de la concurrence économique et de l'équilibre écologique. Il signale que six cent vols par semaine partent de Chine vers la Corée du Sud et demande vers quels pays la France totalise autant de vols par semaine. Il n'en dénombre autant ni en direction de l'Angleterre, ni de l'Allemagne ou des États-Unis, pays avec lesquels la France échange pourtant le plus.

Il conclut son intervention en citant le Général de Gaulle – « *La politique la plus coûteuse, la plus ruineuse, c'est d'être petit...* »¹ – et ajoute que ces mots valent toujours aujourd'hui.



¹ Extrait d'une citation issue de l'allocution prononcée par le Général de Gaulle au Champ d'Arbaud, à Basse-Terre, en Guadeloupe, le 20 mars 1964.